



II. L'appel à projets EcoQuartier 2011 : le Palmarès

L'appel à projets EcoQuartier 2011 : un deuxième appel à projets enrichi

Pour faire suite au succès de l'édition 2008-2009, le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement a lancé, à l'occasion de la deuxième conférence nationale de la ville durable du 19 janvier 2011, un nouvel appel à projets EcoQuartier.

Ce dernier s'adresse à toutes les collectivités porteuses de projets d'aménagement durable ambitieux, sans présupposé de taille ou de type de villes.

Le Palmarès EcoQuartier 2011 vise à illustrer le fait que tous les territoires sont désormais concernés, et il comporte à cet effet **des prix spéciaux pour cibler des territoires spécifiques** : « Renouvellement urbain », « Ville moyenne », « Petites villes » et « Milieu rural ».

Le Palmarès EcoQuartier 2011 récompense aussi les projets selon **des mentions spécifiques en termes d'aménagement durable** : « Performances écologiques », « Nature en ville », « De la qualité du projet à la vie de quartier ».

Et enfin, **un « double » Grand Prix National a été décerné pour montrer l'excellence française.**

Les modalités de l'appel à projets évoluent en 2011 tant sur le fond (grille EcoQuartier enrichie) que sur la forme (dépôt des dossiers par Internet uniquement).

Les réflexions menées par le ministère et ses partenaires ont conduit à élargir la grille EcoQuartier 2009 à d'autres perspectives : la conception des EcoQuartiers doit tendre à une **gouvernance participative impliquant les habitants ou futurs habitants et à un pilotage de projet exemplaire** qui s'appuie notamment sur un portage politique fort, ainsi que sur un montage financier et juridique fiable. Cette démarche est attendue dans le cadre de la conception de projets nouveaux, ainsi que de projets de transformation de quartiers existants.

La démarche EcoQuartier de l'Etat s'articule avec les politiques publiques nationales et européennes en termes de développement durable et d'aménagement.

En effet, elle s'appuie sur le « Cadre de référence ville européenne durable », défendu par Benoist Apparu et validé par les ministres européens en charge des questions urbaines à Tolède le 22 juin 2010, se structurant **en 4 dimensions** ; ces dimensions ont été déclinées ensuite en **20 ambitions** dans la grille EcoQuartier du Ministère du Développement durable.

Les quatre dimensions sont les suivantes :

1. Démarche et processus —> cette dimension est une dimension transversale. Elle se décline tout au long du projet, et même après. La question qu'elle pose est : quels moyens sont à mettre en œuvre pour aller au bout du projet ?

2. Cadre de vie et usages

3. Développement territorial

4. Préservation des ressources et adaptation au changement climatique

Ces 3 dimensions sont des dimensions plus sectorielles, basées sur la performance. La question qu'elles posent est : quels objectifs sont imposés au projet pour le porter vers l'excellence et l'innovation (tant sociétale que technique) ?

Grille ÉcoQuartier 2010-2011

Démarche et processus	Cadre de vie et usages	Développement territorial	Préservation des ressources et adaptation au changement climatique
1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6. Promouvoir le vivre-ensemble	11. Assurer la mixité fonctionnelle	16. Réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter au changement climatique
2. Bien situer et définir son projet	7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	13. Promouvoir des modes de déplacement alternatifs et durables	18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5. Pérenniser la démarche	10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville



REFERENCE FRAMEWORK FOR EUROPEAN SUSTAINABLE CITIES
A tool for the integrated approach

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



Les membres de la Commission d'analyse et d'appui du Plan Ville durable réunis le 21 septembre 2011

Co-Présidents

Bruno BOURG-BROC, député maire de Châlons en Champagne, président d'honneur de la Fédération Nationale des Villes Moyennes (FNVM) et vice-président des EcoMaires
Philippe VAN DE MAELE, ancien président de l'ADEME

Comité Scientifique EcoQuartier

Représentants EcoQuartier :

- Cyria EMELIANOFF (Maître de Conférences – Groupe de recherche en géographie sociale de l'Université du Maine)
- Franck AGGERI (Directeur du Centre de Gestion Scientifique – Mines ParisTech)

ADEME

Représentant EcoQuartier :

- Benoit LEMOZIT (Chef du Service Organisations Urbaines)

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS - CDC

Représentant EcoQuartier :

- Philippe PRADIER (Directeur Adjoint - Direction développement territorial et du réseau)
- Louis HENRI (Responsable de projets - Département politique de la ville et développement urbain)

Centre Scientifique et Technique du Bâtiment - CSTB

Représentant EcoQuartier :

- Carole LEGALL, Directrice Générale du CSTB

Union Sociale pour l'Habitat - USH

Représentant EcoQuartier :

- Jean NIKA (conseiller technique)

Agence Nationale pour la rénovation Urbaine – ANRU

Représentant EcoQuartier :

- Thierry ASSELIN (Directeur Opérationnel)
- Anne-Sophie HAINSELIN (Chargée de mission Urbanisme durable)

- Associations d'élus -

Association des Communautés de France - AdCF

Représentant EcoQuartier :

- Corinne CASANOVA (membre du conseil d'orientation AdCF - Vice Président CA LE BOURGET)
- Damien DENIZOT (Responsable Politiques Urbaines / Energie-Climat)

Association des Maires de France - AMF

Représentantes EcoQuartier :

- Gwénola STEPHAN (Département Environnement et développement durable)
- Florence MASSON (Département Ville, urbanisme, habitat et transports)

Association des Maires de Grandes Villes de France - AMGVF

Représentant EcoQuartier :

- Philippe DE LONGEVIALLE (Adjoint au Maire de Grenoble - Urbanisme-Aménagement)
- Anne LABORIE (Chargée de mission Développement urbain durable, environnement)

Fédération Nationale des Villes Moyennes - FNVM

Représentant EcoQuartier :

- Gilbert MEYER (Maire de Colmar, Président CA Colmar)
- Jean-Sébastien SAVOUREL (chargé d'études)

- Société Civile -

COMITE 21

Représentant EcoQuartier :

- Antoine CHARLOT (responsable du programme « Territoire Durable »)

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT - FNE

Représentant EcoQuartier : Sarah VAILLANT (Chargée de mission)

WWF France

Représentant EcoQuartier :

- Julie DELCROIX (Chargée de programme urbanisme et habitat durables)

- Partenaires privés -

EDF

Représentant EcoQuartier :

- Jean-Michel SIMON (délégué EcoQuartiers EDF Collectivités)

GDF SUEZ

Représentant EcoQuartier :

- Bertrand PORQUET (Directeur de la Recherche et de l'Innovation)

VEOLIA ENVIRONNEMENT

Représentant EcoQuartier : Eric LESUEUR (Directeur Aménagement et Nouveaux Services Urbains)

VINCI

Représentant EcoQuartier :

- Olivier LEPINOY (VINCI Immobilier - Correspondant Développement Durable - Département Aménagement et Grands Projets Urbains)
- Christian CAYE (VINCI SA - Délégué au Développement Durable)

- Fédérations de Professionnels / Professionnels indépendants -

Fédération des Entreprises Publiques Locales – Les EPL

Représentant EcoQuartier :

- Hélène LE RAI (Responsable Mission Développement Durable)

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme - FNAU

Représentant EcoQuartier :

- Brigitte BARIOL (déléguée générale)
- Marcel BELLLOT (délégué général honoraire)

Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs – SNAL

- Pascale POIROT (Présidente du SNAL)

PROFESSIONNELS ARCHITECTES

Atelier Lion : Yves LION

L'Appel à projets 2011 en chiffres

Le deuxième appel à projets EcoQuartier a été clôturé le 21 avril 2011.

393 dossiers ont été déposés par les collectivités (contre 160 pour l'appel à projets EcoQuartier 2009).

- Total des dossiers de pré-inscription initiés : 582
- Nombre de dossiers de pré-inscription finalisés : 420
- Nombre de dossiers de candidature finalisés : 393

Dont :

- 354 nouveaux dossiers n'ayant pas participé à l'appel à projets 2009
- 39 dossiers ayant participé à l'appel à projets 2009

Une première typologie des candidats peut être établie :

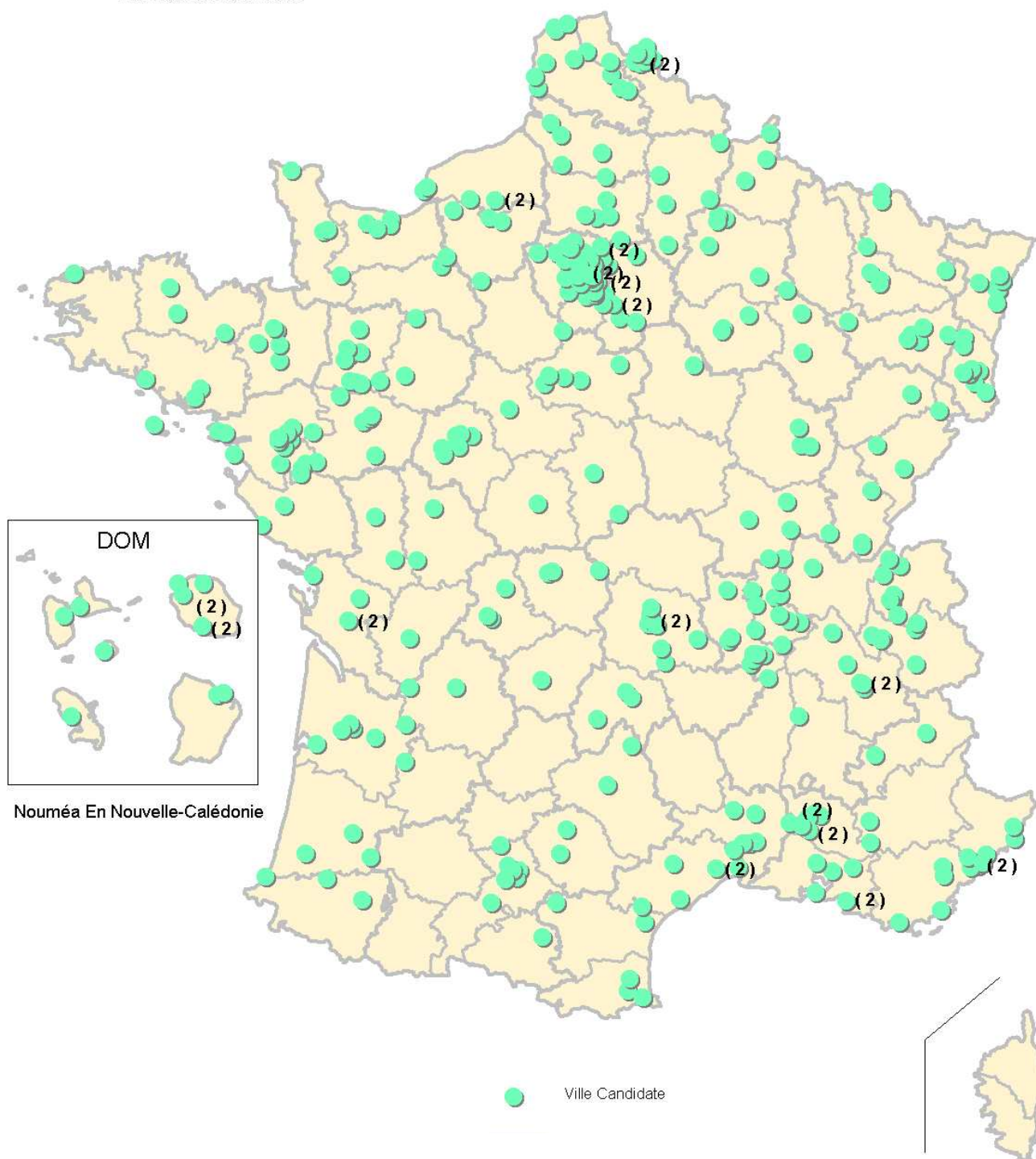
- Toutes les régions et DOM sont représentés (sauf la Corse).
- Près de la moitié des projets se concentre dans les villes moyennes de 2 000 à 20 000 habitants.
- Plus d'un tiers des projets se situe en pôle urbain et près de la moitié se concentre sur de la reconversion de friches urbaines ou du renouvellement urbain.
- Toutes les phases d'opérations d'aménagement sont représentées : phase d'étude, phase pré-opérationnelle, phase opérationnelle. Les projets en phase opérationnelle représentent un quart des dossiers transmis.

A l'été 2011 s'est déroulée une triple analyse technique (experts nationaux internes et externes, avis local d'opportunité réalisé par les services déconcentrés), pour une présentation à la Commission d'Analyse et d'Appui national organisée par le ministère en septembre 2011.

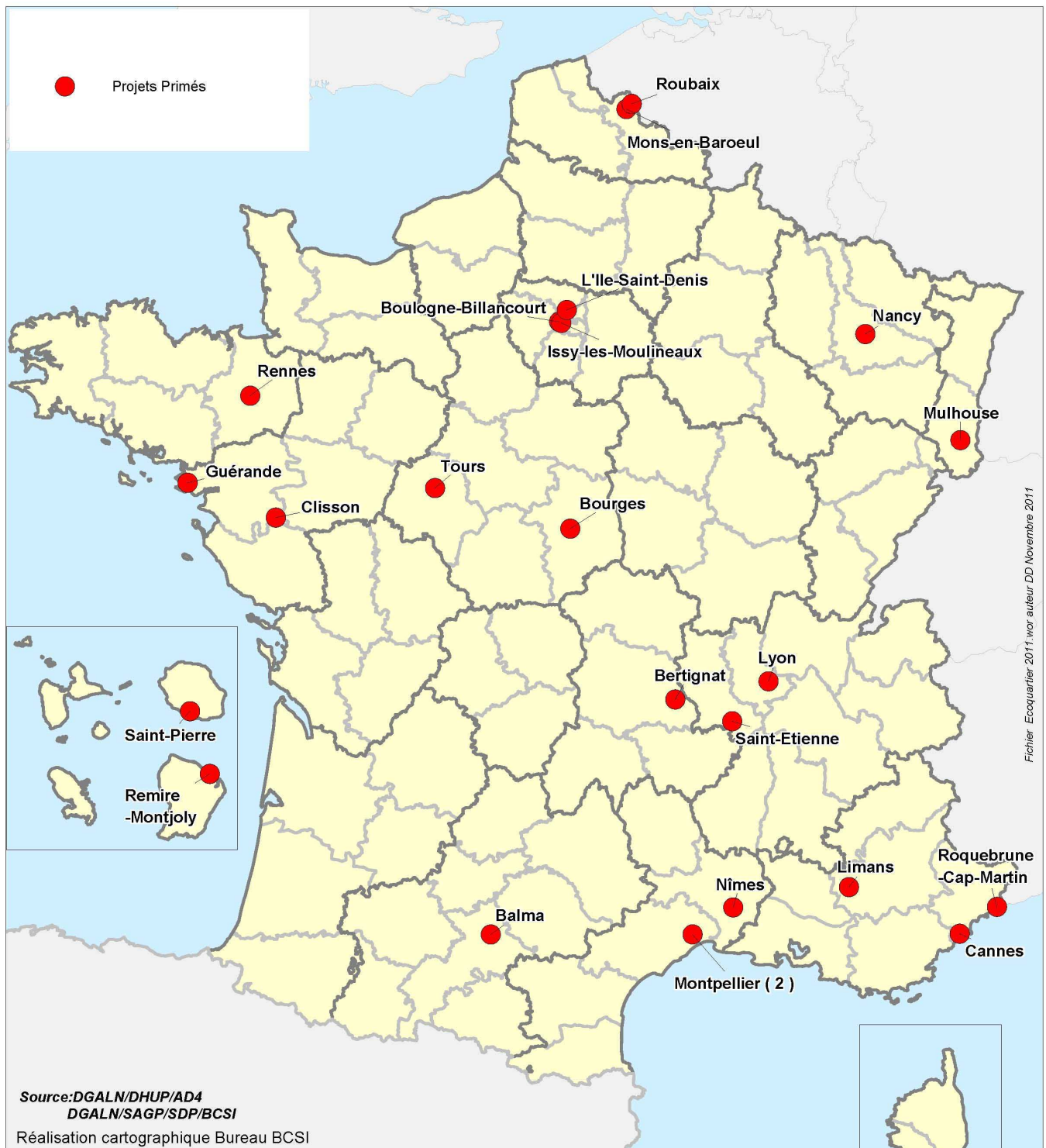
Détail de la répartition des projets

Les 393 candidats à l'appel à projets EcoQuartier 2011

Source: DGALN/DHUP/AD4
DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Les 24 projets lauréats de l'appel à projets EcoQuartier 2011



Les Palmarès de l'appel à projets EcoQuartier 2011

- **Grand Prix National EcoQuartier 2011 :**

- Nancy, Laxou et Maxéville (54 - Communauté Urbaine du Grand Nancy) - Le Plateau de Haye
- Roubaix, Tourcoing et Wattrelos (59 - Lille Métropole Communauté Urbaine) – L'Union

- **Prix d'avenir EcoQuartier 2011**

- L'Île-Saint-Denis (93 – Communauté d'Agglomération Plaine Commune) - EcoQuartier fluvial
- Rémire-Montjoly (973) - EcoQuartier Vidal

- **Palmarès thématique – Performances Ecologiques :**

- mention innovation :

- Boulogne-Billancourt (92) - Seguin Rives de Seine
- Roquebrune-Cap Martin (06 – Communauté d'Agglomération de la Riviera Française) - Cap Azur

- mention approche écologique globale :

- Mons-en-Baroeul (59) - NouveauMons
- Montpellier (34) - Parc Marianne

- **Palmarès thématique - Nature en ville :**

- Rennes - Saint-Jacques de la Lande (35 – Communauté d'Agglomération de Rennes Métropole) - La Courrouze
- Montpellier (34) - Grisettes

- **Palmarès thématique - De la qualité du projet à la vie de quartier :**

- Balma (31 – Communauté Urbaine du Grand Toulouse) - Vidailhan
- Cannes (06) - Cannes Maria
- Tours (37) - EcoQuartier de Monconseil

- **Palmarès territoires stratégiques - Milieu Rural :**

- Bertignat (63) - Ecohameau de Bertignat
- Limans (04) - L'esprit village

- **Palmarès territoires stratégiques - Ville Moyenne :**

- Saint-Pierre (974) - Ravine Blanche
- Bourges (18) - EcoQuartier Baudens

- **Palmarès territoires stratégiques - Petite Ville :**

- Clisson (44) - EcoQuartier du Champ de Foire
- Guérande (44) - ZAC Maison Neuve

- **Palmarès territoires stratégiques - Renouvellement Urbain :**

catégorie Rénovation de Quartier :

- Lyon 9^e Arr. (69 – Communauté Urbaine du Grand Lyon) - La Duchère
- Mulhouse (68) - Mulhouse-Wolf-Wagner

catégorie Requalification urbaine:

- Nîmes (30) - Hoche- Sernam
- Saint Etienne (42) - Manufacture Plaine Achille

catégorie Requalification urbaine: Mention spéciale : Innovation éco-numérique (en jaune comme au-dessus)

- Issy-les-Moulineaux (92) - Fort d'Issy